



## JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT PERI-SCOLAIRE

En application de l'article 4 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom:

Date de naissance :

Moyen de déplacement :

certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile et le lieu d'accueil de mon enfant (déclaré sous le n° 0645308CL000120):

Nom et lieu de l'accueil: Accueil de loisirs Ó 4Vents, Léo lagrange, OLORON STE MARIE

Jours d'ouverture de l'accueil: Les mercredis et vacances scolaires

Horaires d'ouverture de l'accueil :7h30-18h30

Validité : Fin du couvre-feu

**Signature du représentant légal du mineur**

**Signature et cachet du responsable de l'accueil périscolaire**

**ALSH LEO LAGRANGE**

Stade municipal - 64400 OLORON STE MARIE

06.78.27.93.03 / alsh.oloron@leolagrange.org

Siret : 354 773 532 00262

Fait à :

Le :